



Délibération
N° 2024-055

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : BUDGET 2024 : DÉCISION MODIFICATIVE N°5

Date de la convocation : 11 décembre 2024

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le SEIZE DECEMBRE à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, M. POLIFRONI Bruno, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, , Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle , Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. GRAZIANI Jean-Charles.

Absents :

M. ROSSI Alain, M. REVELLI Hervé, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, Mme NATALI Emmanuelle, Mme MINICUCCI Audrey .

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,
M. SIGURANI Olivier a donné pouvoir à M. GRAZIANI Jean-Charles,
Mme GHELARDINI Vanina a donné pouvoir à M. COVILLI Pierre-Antoine.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 14	Absents : 6	Représentés : 3
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.

Madame La Présidente présente la décision modificative n°5 du budget 2024.

Cette Décision Modificative n°5 est rendue nécessaire pour prendre en compte des subventions d'amendes de police, subvention de la Collectivité de Corse pour les poteaux incendie et les dépenses ralentisseurs ainsi que la subvention DETR2024 sur les eaux pluviales Tentume.

La différence est équilibrée en dépenses sur l'opération 1102 strada vecchia .

L'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes..

Il est demandé au conseil Municipal d'approuver cette modification.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

DÉCIDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20241216-2024-078-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024



-D'adopter la décision modificative n°5 qui se présente comme suit :

02305 Code INSEE	SAN MARTINO DI LOTA BUDGET COMMUNE SAN MARTINO	DM n°5 2024
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative n°5 - budget 2024

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-10226 : Taxe d'aménagement	0,00 €	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1321-1309 : SIGNALISATION ET SECURITE ROUTIERE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	64 000,00 €
R-1321-2402 : EAUX PLUVIALES CIMETIERE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 578,70 €
R-1322-1104 : CREATION PISTE INCENDIE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 500,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	88 078,70 €
D-231-1102 : AMENAGEMENT STRADA VECCHIA	0,00 €	82 578,70 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	82 578,70 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	88 078,70 €	0,00 €	88 078,70 €
Total Général		88 078,70 €		88 078,70 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20241216-2024-078-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024